

REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN

COMMUNE DE
BEYNOST

DOSSIER N° PC00104323A0027M01

Reçu le : 18/04/2024

Adresse des travaux :

430 Chemin du Mont

01700 Beynost

Pétitionnaire :

Monsieur DAOUADJI Carime

61 avenue Général LECLERC

69100 VILLEURBANNE

Nature des travaux : Modification de l'accès, création d'ouvertures sur le garage, déplacement arbre à planter et puit perdu.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Objet : REJET TACITE

Monsieur,

Je vous rappelle que la demande de permis de construire dont les références sont visées ci-dessus a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires par courrier en date du 03/05/2024, réceptionné par vos soins le 18/02/2024.

Conformément aux dispositions de l'article R. 423-39 b) du Code de l'Urbanisme, les pièces manquantes n'ayant pas été fournies dans le délai de trois mois à compter de la réception du courrier susmentionné, soit avant le 18/08/2024, **votre demande a fait l'objet d'une DECISION DE REJET TACITE.**

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BEYNOST, le 24/10/2024

Le Maire

Caroline TERRIER

